

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

et des Décisions du Maire

Séance du Jeudi 12 Avril 2018.

L'An deux mille dix-huit, le jeudi 12 Avril, à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

Étaient Présents : 21

P. RIO – D. ATIG - F. OGBI - Y. LE BRIAND – S. LAATRISSE - E. ETE - C. TAWAB KEBAY – P. TROADEC – A. ZERKAL - S. BELLAHMER – P. LOUISSON – C. VAZQUEZ – F. NDOMBELE – M. GAMIETTE - M. SOILHI – M. AUBRY - C. RENKLICAY - S. GHENAÏM – L. CAMARA - S. GIBERT - K. OUKBI.

Absents excusés représentés : 7

Y. ITOUA représentée par S. LAATRISSE - G. BAGAVANE représenté par M. AUBRY – C. MABANZA représentée par F. OGBI – T. DIAWARA représentée par C. TAWAB KEBAY – L. HERGAUX représentée par D. ATIG – C. M'PIANA représentée par S. GIBERT – A. LAMOTHE représentée par K. OUKBI

Absent Excusé : 1

J. BORTOLI

Absents : 6

A. QAROUACH – Y. BOUKANTAR – S. GAUBIER – S. BENDIAB – D. DIARRA - G. BINOIS.

Délibération N° DEL – 2018 – 0048 : « Rythmes scolaires – retour à la semaine de 4 jours ».

Le Conseil Municipal,

Vu le décret n°2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires,

Considérant qu'en juin 2017, le Gouvernement a donné la possibilité aux villes de se prononcer pour un retour à la semaine de 4 jours,

Considérant la grande consultation que la Ville a engagé auprès des acteurs de la communauté éducative,

Considérant que dans un premier temps, les parents d'enfants inscrits aux NAP (Nouvelles activités périscolaires) ont répondu à un questionnaire,

Considérant que dans un deuxième temps sur l'ensemble des parents convié à une rencontre par pôle scolaire et à se prononcer pour le maintien de la semaine de 4 jours ½ ou pour le retour à la semaine de 4 jours, 80 % des parents qui se sont prononcés se sont révélés favorable à la semaine de 4 jours,

Considérant que la dernière consultation qui a eu lieu lors des conseils d'écoles où parents et enseignants ont eu à se prononcer, 85 % des votants demandent le retour à la semaine de 4 jours,

Considérant que consciente de l'importance de continuer à développer et à mettre en œuvre des projets péri éducatifs de qualité (activités d'éducation à la citoyenneté, culturelles, sportives), la ville souhaite maintenir les dispositifs musicaux, l'académie des sports mais également un projet d'accompagnement éducatif élargi qui aura pour ambition la mise en place d'un service public de l'aide aux devoirs,

Considérant la saisine à Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale par Monsieur le Maire le 6 mars 2018, pour le maintien du fond de soutien d'un montant de 432 000 € dont la ville a bénéficié en 2017 pour les activités mises en œuvre dans le cadre des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires).

Délibère, et,

Opte pour le retour de l'organisation du temps scolaire sur la semaine de 4 jours,

Sollicite le maintien du fond de soutien d'un montant de 432 000 € dont la Ville a bénéficié en 2017 pour les activités mises en œuvre dans le cadre des N. A. P. (Nouvelles Activités Périscolaires).

Ainsi délibéré les, jours, mois et an susdits,



Le Maire,

Philippe RIO

Vote : A l'unanimité.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le :

18 AVR. 2018

Transmis au contrôle de légalité le :

18 AVR. 2018